



Mission service civique : Animateur service Jeunesse

Poste à pourvoir : Volontaire en mission d'animation (Direction de l'enfance - Service jeunesse),
à compter du 1^{er} janvier 2023

Conditions : être éligible au service civique

Date limite de candidature : 15 décembre 2022

Temps de travail : 24h/sem.

Lieu d'exercice : PANLOUP + accueils périscolaires + satellites de restauration scolaire

Missions principales exercées sous l'autorité du responsable hiérarchique

- Encadrer un groupe d'enfants âgés de 3 à 15 ans durant les temps extrascolaires en respectant le taux d'encadrement réglementaire : vacances scolaires et mercredis,
- Assurer la sécurité physique, mentale et affective de l'enfant,
- Proposer des projets d'animation pour des groupes d'enfants âgés de 3 à 15 ans en lien avec le projet pédagogique et le PEDT,
- Préparer et mettre en œuvre les animations avec les enfants,
- Aménager des espaces d'évolutions selon les activités dans le respect des règles de sécurité,
- Participer aux différents temps de vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène,
- Participer aux réunions de préparation de l'accueil des enfants sur les différents temps,
- Participer au nettoyage et rangement des salles d'animation (salles et sanitaires) afin de faciliter le travail des agents d'entretien,
- Assurer la charge affective, psychologique et sociale des enfants durant les différents temps d'accueil,

Autres missions exercées sous l'autorité de responsables fonctionnels

- Encadrer un groupe d'enfants variant de 8 à 18, selon les âges et les missions durant :
 - Accueil périscolaire : avant et/ou après l'école,
 - Pause méridienne,

Sur ces différents temps, les missions sont les mêmes que durant les missions exercées sous l'autorité du responsable hiérarchique.

Ponctuellement il pourra être sollicité pour participer à des actions transversales mises en œuvre au sein de la collectivité.

Conditions d'exercice

Personnel encadré : Néant,
Moyens mis à disposition : locaux d'accueil, matériels pédagogiques,
Contraintes de gestion du temps : temps de travail en relation avec les temps d'accueil péri et extrascolaires,
Cycle de travail et horaires : annualisés (Environ 20h en période scolaire / 48h en périodes de vacances scolaires),
Astreintes : non,
Efforts physiques (nature) : intensif,
Déplacements (fréquence) : Occasionnels – Limités à la commune (ou à l'extérieur de la commune pendant les camps),
Travail sur écran (durée) : 0 à 10 %,
Utilisation du véhicule personnel : oui en cas de non-disponibilité d'un véhicule de service,
Accueil de public : oui, les enfants et les familles,
Autres : exposition aux risques très fréquente, exposition aux contraintes météorologiques fréquentes,

Compétences nécessaires à la tenue du poste

Formations

BAFA souhaité,
Il sera demandé à l'agent de se former dans le cadre du service civique : 2 journées citoyennes et le PSC1 (obligatoires).

Savoirs (connaissances théoriques)

Connaissances des méthodes pédagogiques, des techniques d'animation,
Connaissances pour proposer un programme d'actions et d'animations,
Connaissances des techniques d'encadrement et de la réglementation de l'animation,
Connaissances des besoins et spécificités de l'enfant selon les tranches d'âge,

Savoir-faire (être capable de)

Avoir le sens des responsabilités,
Etre capable de gérer un groupe d'enfants en toute autonomie,
Savoir analyser son travail,
Savoir être à l'écoute des différents interlocuteurs,
Savoir transmettre des informations,
Etre demandeur de conseils et savoir les accepter,
Rendre compte de l'activité et signaler les incidents ou difficultés rencontrées,

Savoir être (comportements)

Capacité à travailler en équipe,
Etre dynamique,
Etre créatif et inventif,
Etre patient et discret,
Etre à l'écoute,
Discrétion professionnelle,

Indemnité : 600.94€ mensuel